

En 2024, de nouvelles préconisations ont été établies concernant la gestion des remontées anormales lors des plongées réalisées avec un ordinateur. Ces recommandations sont le fruit d'un travail conjoint de la Commission Technique Nationale FFESSM (CTN) et de la Commission Médicale et de Prévention (CMP) en appui notamment sur l'instruction de la Marine nationale de 2023 et sur les avis de DAN Europe, du CEPHISMER et du SHEPA. Si l'utilisation des ordinateurs améliore la gestion de la désaturation, elle ne permet pas, à elle seule, de répondre à toutes les situations dans lesquelles les protocoles de remontée ne sont pas respectés.

1. Remontée trop rapide

Une remontée est considérée comme trop rapide au-delà de 15 m/min. La vitesse de remontée recommandée se situe entre 9 et 12 m/min.

En cas de remontée trop rapide sur un intervalle d'au moins 10 mètres (30 à 20 m, 20 à 10 m, etc.), la conduite à tenir recommandée est la suivante :

- Se réimmerger dans un délai inférieur à 3 minutes jusqu'à au moins la mi-profondeur de la remontée et y rester 5 min.
- Effectuer ensuite, au minimum, un palier de 1 minute à 6 mètres puis de 5 minutes à 3 mètres, ou respecter les paliers indiqués par l'ordinateur si ceux-ci sont plus longs.
- Si la ré-immersion ou le protocole sont impossibles, administrer immédiatement de l'oxygène et déclencher les secours.

2. Profils de type « Remontées multiples »

La FSGT adopte une position plus restrictive en limitant à deux le nombre de remontées supérieures à 25 mètres.

Les recommandations sont :

- Jusqu'à 20m => 4 remontées
- Jusqu'à 25 m => 3 remontées
- Au-delà de 25 m => 2 remontées

Sans jamais franchir le seuil des 6 mètres lors de ces remontées.

3. Interruption d'un palier obligatoire

Les recommandations prévoient :

- Une ré-immersion dans les 3 minutes afin de reprendre les indications du moyen de désaturation utilisé, en ajoutant 3 minutes au palier de 3 mètres ;
- Si la ré-immersion n'est pas envisageable en raison de signes évocateurs d'un accident de décompression (ADD), ou si plus de 3 minutes de palier obligatoire n'ont pas été effectuées, les secours doivent être déclenchés immédiatement ;
- Si la ré-immersion est impossible, qu'aucun signe d'ADD n'est présent et que l'interruption du palier est inférieure ou égale à 3 minutes, une surveillance pendant 3 heures est recommandée, avec interdiction de replonger pendant 24 heures et déclenchement des secours au moindre signe évocateur d'un ADD.

Pour la FSGT Plongée, la priorité demeure donc la prévention. Celle-ci repose notamment sur le renforcement de la formation des encadrants et des plongeurs afin de réduire le risque de survenue de remontées anormales.

Dans un souci de cohérence des pratiques et d'exemplarité pédagogique, la Commission Formation de la FSGT Plongée recommande que ces préconisations soient appliquées par l'ensemble des encadrants lors des activités de la fédération, et qu'elles constituent la référence lors des stages fédéraux.

Vous trouverez ci-dessous le visuel récapitulatif des préconisations de la FSGT Plongée concernant la conduite à tenir en cas de remontée anormale lors d'une plongée avec ordinateur.

RECOMMANDATIONS FEDERALES EN CAS DE REMONTEES ANORMALES EN PLONGEE A L'ORDINATEUR

 **Remontées anormales – Interruption de palier – Remontées multiples** 

En absence de signe d'accident *Issues des travaux CEPHISMER – DAN – SHEPA - FFESSM*



PALIER OBLIGATOIRE INTERROMPU



**QUEL QUE SOIT LE PALIER
FAIRE :**

- Ré-immersion en moins de 3 minutes 
- Suivre les indications de son moyen de désaturation
- Ajout de 3 minutes à 3m

**Si ré-immersion impossible et
palier non réalisé > 3min**
Déclenchement des secours + O2 : 15l/min

**Si ré-immersion impossible et
palier non réalisé < 3min**
Observation => 3 heures
Interdiction de plonger 24 h

REMONTEE RAPIDE



- Vitesse > 15m/min
- Sur un trajet d'au moins 10m
- Entre 30m et la surface

FAIRE :

- Ré-immersion en moins de 3 minutes 
 - 5 minutes à mi-profondeur
 - 1 minute à 6m
 - 5 minutes à 3m
- ou suivre les indications de votre moyen de désaturation si supérieur

Si ré-immersion ou protocole impossible
Déclenchement des secours + O2: 15l/min

REMONTEES MULTIPLES EN FORMATION

**PRATIQUE FORTEMENT DECONSEILLEE
en exploration**

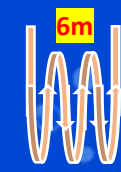
**NOMBRE DE CYCLES MAXI
EN FORMATION**



- Jusqu'à 20m => 4 remontées
- Jusqu'à 25m => 3 remontées
- Au-delà de 25 m => 2 remontées



20m



25m



> 25m

- Ne pas dépasser le plafond des 6m 

**Au moindre signe pouvant évoquer
un accident**
Déclenchement des secours + O2: 15l/min